Résam
RÉSEAU · ÉCHANGES · SERVICES · ASSOCIATIONS
PAYS DE MORLAIX

une association
au service des associations
du **Pays de Morlaix**

♂ Accueillir des personnes en situation de handicap : les obligations

Lundi 25 mars 2024 - Morlaix - FORMATION TERMINÉE

Formations / Fondamentaux de la vie associative

FORMATION TERMINÉE

Objectifs

- Connaître les obligations légales et les dispositifs techniques permettant la mise en œuvre de l'accessibilité pour tous les publics.
- Avoir une meilleure connaissance des besoins du public en situation de handicap pour le mettre à l'aise et être à l'aise.

Évaluation de la formation : questionnaire d'évaluation à chaud et à froid (envoyé 1 mois après la formation), quiz d'évaluation des compétences.

Contenu

- Représentations personnelles et sociales du handicap, définitions, vocabulaire à éviter ou privilégier.
- La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : ses grands axes et son actualité (agenda d'accessibilité programmé, registre public d'accessibilité…)
- Les besoins liés aux principaux types de handicap (moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif, troubles du neurodéveloppement, polyhandicap, vieillissement et autres situations invalidantes) et les réponses appropriées (repères techniques, outils, attitudes clés pour accueillir et communiquer, etc.)

6h

Méthodes & moyens pédagogiques

Cours théorique accompagné d'exercices pratiques.
Apports théoriques ; supports visuels (extraits vidéos, photos) ; mises en situation ; quizz.
Pédagogie active, avec échange d'expérience des stagiaires

Pré-requis attendus pour la formation : être salarié·e, bénévole, stagiaire ou volontaire d'une association

Coût

Bénévoles : adhésion à jour
Salarié·e·s : 150€ + adhésion à jour
Volontaires en service civique : adhésion à jour

Repas et hébergement non pris en charge.
Possibilité de rester déjeuner sur place.

Animateur·rice(s)

Aurélie Mongis
Formatrice sur Sensibilisations sur les situations de handicap et accessibilité.
Conseillère au développement culturel au Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Date(s) et lieu

Lundi 25 mars 2024
9h30-12h30 / 13h30-16h30
2D – 2d voie d'accès au port - 29600 Morlaix

Informations

Délais d’inscription :

- pour les bénévoles / les volontaires : au plus tard 7 jours avant la date de début de l’action de formation
- pour les salarié·e·s : au plus tard 30 jours avant la date de début de l’action de formation

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d’aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter le référent handicap, Andrea Lauro, lors de votre demande d’inscription.

02 98 63 71 91 / formation@resam.net